NON A LA PROVOCATION

Cette nuit, des centaines de personnes venues de NICE, MARSEILLE, TOULON ont souillé les murs de la ville et de vos villas, ont intimidé la population pour créer une provocation susceptible de profiter à la liste de Droite et d'Extrême-Droite conduite par Monsieur SCAGLIA.

La Municipalité de LA SEYNE, les candidats de la Gauche, et les Démocrates sans étiquette politique, gens honnêtes, sérieux, travailleurs condamnent formellement et solennellement ces méthodes qui sont l'oeuvre de groupuscules fascistes et de barbouzes rémunérés à la nuit.

Monsieur SCAGLIA porte une grande responsabilité en inscrivant sur sa liste des personnes affiliées à l'Extrême-Droite dont on ne connaît que trop l'idéologie.

LA SEYNE rejettera en bloc ces aventuriers prêts à tout, aventuriers dont le seul souci est d'évoluer dans la turpitude et la bassesse.

Le 13 Mars, Maurice BLANC, votre Maire, parce qu'il est un homme droit ainsi que toutes celles et tous ceux qui figurent sur sa liste, sera réélu.

Merci de votre confiance.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ville de la Seyne sur/mer

LA SEYNE, le 7 MARS 1983

cabinet du maire

Monsieur le Commissaire de la République
Préfecture du Var

83000 - TOULON

CAB.176.MB.32

Monsieur le Commissaire de la République,

Je tiens à porter à votre connaissance des faits d'une gravité extrême.

A l'heure actuelle, une centaine de personnes venues de TOULON, MARSEILLE, NICE, collant des affiches pour la liste de l'opposition, tente de créer sur notre Ville, un climat de peur et d'insécurité.

Des Seynoises et les Seynois fort nombreux m'ont fait part de leur indignation devant de tels faits.

Je vous demande de prendre instamment toutes les dispositions pour que de tels actes ne soient pas tolérés car ils sont de nature à perturber l'ordre public dans la cité.

LA SEYNE effectuera démocratiquement, souverainement ses choix. Nous savons, compte tenu du fort courant populaire qui se crée qu'ils seront favorables aux forces de progrès que nous représentons.

En aucun cas un seul Seynois ne pourrait effectuer ce choix sous la pression ou la violence physique ou morale.

Je vous informe que j'attends de votre part des dispositions strictes et rapides et que j'adresse une copie de ce courrier à Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur.

Je vous prie de croire, Monsieur le Commissaire de la République, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Maurice BLANC
Maire de LA SEYNE
Conseiller Régional
PROVENCE, ALPES, COTE d'AZUR